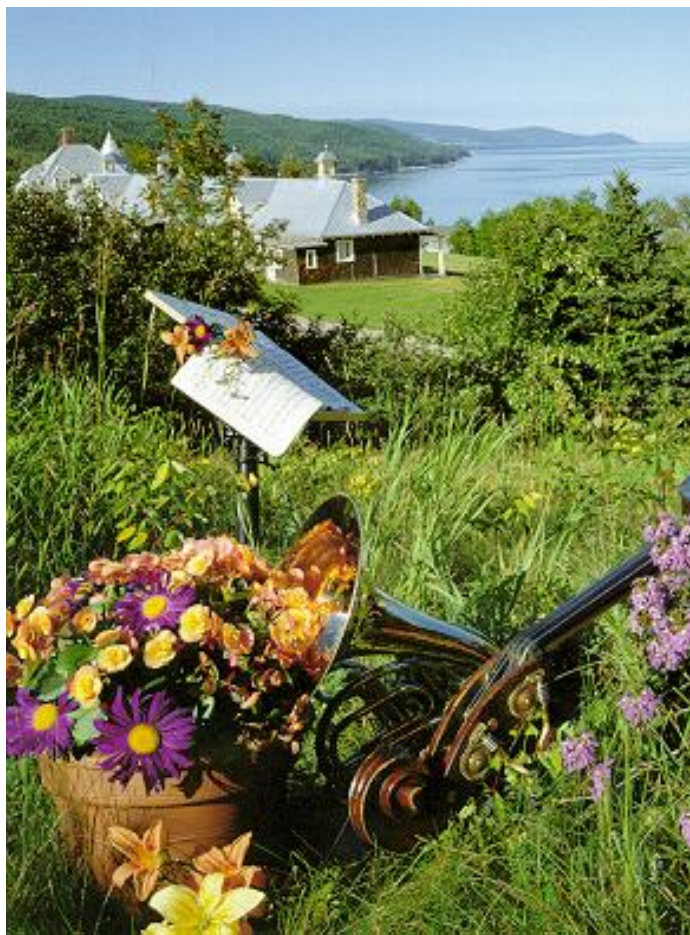


CAMP CHANTANT 2012 - Domaine Forget



À qui s'adresse ce camp ?

Aux petits chanteurs de la 3^e et 4^e année.



En quoi consiste le camp chantant ?

- ✿ En différents ateliers consacrés à la préparation des concerts vocaux et instrumentaux de fin d'année ;
- ✿ En une mise à jour au niveau académique ;
- ✿ En activités sportives et de détente permettant d'équilibrer cette session intensive de musique.



Les dates

✿ Du 1 au 3 mai 2012

1^{er} mai : départ à 8h30 de l'école 3 mai : retour à 15h30 à l'école



Le coût

145,00\$ pour 3 jours et 2 nuits

Ce forfait comprend l'hébergement, les repas, l'encadrement des moniteurs ainsi que le transport.



Les consignes

✿ Être à l'heure en tout temps et en tout lieu (rassemblements, ateliers, repas, activités)

✿ Faire preuve de savoir-vivre

Propreté des lieux que nous occupons ;

Respect des personnes et du bien d'autrui ;

Utilisation de petits mots magiques tel que bonjour, merci, excusez-moi.

✿ Agir comme un véritable petit chanteur

Je participe aux activités proposées avec enthousiasme et bonne humeur ;

J'ai en ma possession tout le matériel demandé par mes enseignants ;

Je suis calme et parle d'une voix posée ;

Je règle mes problèmes rapidement avec les bonnes personnes ;

J'apporte mon aide pour les besoins techniques ;

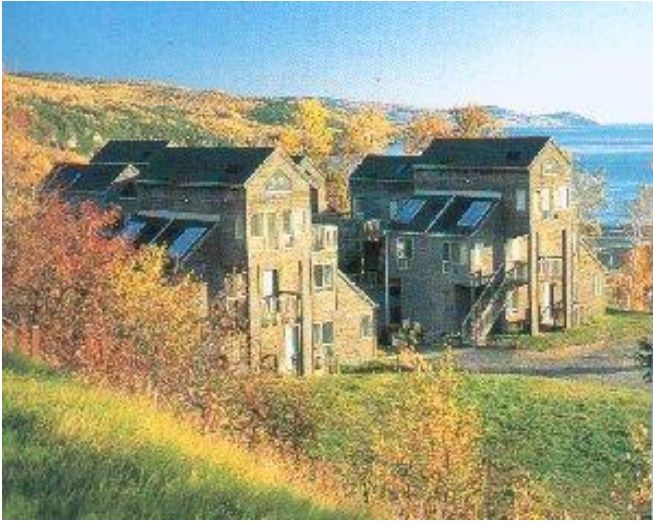
Je respecte les consignes qu'implique une vie de groupe harmonieuse ;

Je respecte les consignes en ce qui a trait au costume demandé.

Ces règles devront être observées par tous les petits chanteurs.

De plus, un certain nombre de petits chanteurs auront à remplir lors de l'inscription un contrat d'engagement face aux règles citées ci-haut.

Nous aviserons les parents des jeunes qui ne respecteront pas les consignes données; ceux-ci devront assumer le retour de leur enfant à Québec.



Pour les ateliers et les répétitions

Nous porterons le **costume sport de la Maîtrise**.
Nous vous suggérons fortement d'identifier tous les vêtements au nom du petit chanteur.



Pour les soirées spéciales

Les jeunes pourront porter leurs **vêtements civils**.

Salles de travail



Suggestions pour les bagages

Sous-vêtements

Pyjama, pantoufles

Nécessaire de toilette

Serviette, débarbouillette

Sac à linge sale

2 Costumes sport Maîtrise

2 Espadrilles (intérieur, extérieur)

2 Costumes civil

Manteau (selon la température)

Bottes de pluie

Cartables avec les chants demandés

Instrument de musique et partitions

Papier, crayon, efface

Livres de lecture

Appareil photo (facultatif)

Médicaments (selon les besoins)

TOUTOU !

Sac de couchage + taie d'oreiller

S.V.P.

*Comme la nourriture est excellente et abondante au Domaine Forget,
les friandises ne seront pas permises dans les dortoirs.*



La musique en harmonie avec la nature



L'équipe d'encadrement

☼ Les enseignantes au niveau académique

Linda, Marika et Geneviève

☼ L'équipe musicale

Rachel, David et Céline

☼ Moniteurs

4 moniteurs seront avec les jeunes pour les dodos et les activités sportives.



AUTORISATION DES PARENTS

Après avoir pris connaissance de l'horaire, du contenu et des consignes,
Nous autorisons notre enfant
à participer au Camp chantant 2012 organisé par
La Maîtrise des Petits Chanteurs de Québec
pour les élèves de 3^e et 4^e année l'option chant choral de l'école Anne-Hébert.

Il est attendu que la responsabilité de la C.S.C. demeure la même tant pour les sorties extérieures que pour toute activité à l'intérieur de l'école.



**Paiement – SVP faire votre chèque pour le 27 avril au nom de
La Maîtrise des Petits Chanteurs de Québec.**

_____	_____	_____	-	_____	=	_____
Nom du petit chanteur	Degré	Chèque		Compte chœur		Total

Un relevé pour le compte chœur de votre enfant vous sera envoyé d'ici le 20 avril.

Autorisation et renseignements

Pour vous rejoindre en cas d'urgence

Tél. maison : _____

Tél. bureau : _____

Courriel : _____

Carte d'assurance maladie : _____

Numéro

Médicaments et allergies

(Prière de nous transmettre toutes les indications)

Signature d'un parent

Signature du Petit Chanteur

Date

Nous nous engageons à payer les frais encourus pour tout retour obligatoire et prématuré
qui pourrait être dû soit à la maladie ou au comportement inacceptable de notre enfant.